Aides sociales aux étudiants

Le service social du CROUS

L'aide spécifique ponctuelle

L'aide spécifique est destinée aux étudiants en formation initiale (boursiers ou non) qui rencontrent des difficultés financières ponctuelles au cours de leur année universitaire.

Ce dispositif permet notamment de débloquer une aide d'urgence en cas de graves difficultés financières.

Versée en une seule fois et d'un montant dépendant de votre situation, cette aide ponctuelle est attribuée après examen de votre situation sociale.

L'aide spécifique est cumulable avec une bourse sur critères sociaux, une allocation annuelle, une aide à la mobilité internationale ou encore une aide au mérite.

Vous vivez une période difficile qui pèse sur vos études et votre vie étudiante ? Le Crous dispose d'un service social où des équipes qualifiées sont disponibles pour vous écouter et vous proposer des solutions adaptées quelle que soit la nature de vos difficultés. En effet, des aides financières spécifiques attribuées par le Crous viennent répondre au constat d'une situation sociale difficile. Ces aides sont soumises à une évaluation sociale : entretien avec un assistant social, présentation de justificatifs bancaires, plan d'action partagé.

Au regard de ces éléments, le service social du Crous n'attribue pas d'aides systématiques ; sa mission est d'accompagner les étudiants dans leurs demandes d'urgence sociale et leur apporter la réponse adéquate.

Pour cela, il vous faut impérativement prendre RDV dès à présent avec une assistante sociale du CROUS via cette adresse : à ssocial@crous-lyon.fr

Allocations CAF

une demande **d'aide au logement** :
https://www.caf.fr/allocataires/aides-et-demarches/droits-et-prestations/logement/les-aides-personnelles-au-logement

Plateforme Mes Aides Etudiantes

Afin de mieux vous informer sur l'offre de services qui vous est destinée sur le territoire, l'Université de Lyon, en partenariat avec l'académie de Lyon, le Crous de Lyon et la Métropole de Lyon, recense dans ce portail les dispositifs d'aide, de soutien et les contacts utiles à tous les besoins de votre vie étudiante dans la métropole de Lyon, à Saint-Étienne, Bourg-en-Bresse et Roanne. Tous les dispositifs sur :

https://mesaides.universite-lyon.fr/me-nourrir/

Pour toute demande de renseignements auprès du CNSMD de Lyon : vie.etudiante@cnsmd-lyon.fr